

Après la Philharmonie à l'est, un nouveau temple de la musique s'ouvre à l'ouest de Paris

[musique](#) | [collectivités](#) | [culture](#) | [architecture](#)

Boulogne-Billancourt, FRANCE | AFP | mercredi 21/09/2016 - 16:22 UTC

Deux ans après l'inauguration de la Philharmonie dans l'Est parisien, la Seine Musicale, nouveau temple de la musique et projet architectural monumental, ouvrira ses portes au printemps 2017 à l'ouest de la capitale, à l'emplacement de l'ancien site Renault de l'île Seguin.

Quelque 950 personnes travaillent quotidiennement à sa construction, mais sa forme emblématique, courant sur 324 mètres, trône déjà au milieu de la Seine: un "œuf" de verre gainé de bois, à la fois protégé et alimenté en électricité par une gigantesque voile de panneaux solaires, surplombant un "paquebot" de béton.

L'auditorium de 1.150 places se trouvera au centre du bâtiment, dans l'"œuf" recouvert de mosaïque irisée, tandis que les espaces du foyer courent tout autour, avec une vue sur les rives du fleuve à 360 degrés.

Grande salle de spectacles (4.000 à 6.000 places), jardins suspendus sur les toits, écran LED à l'entrée - "le plus grand d'Europe" - et "rue intérieure" bordée de commerces dédiés à la culture et de restaurants compléteront l'ensemble, sur quelque 36.500 m2, soit un tiers de la superficie de l'île, selon ses concepteurs.

Le site choisi était autrefois propriété du constructeur automobile Renault qui y avait des chaînes de montage, rasées en 2005, quelques années après leur arrêt. Un temps convoité par le milliardaire François Pinault qui voulait y implanter son musée d'art contemporain (finalement installé à Venise pour cause de longueurs administratives), et racheté par la ville de Boulogne-Billancourt pour 57 millions d'euros, l'emplacement actuel de la Seine Musicale a finalement été acquis en 2010 pour un euro symbolique par le département des Hauts-de-Seine.

En "suivant le masterplan" fait par l'architecte Jean Nouvel en 2010 pour le réaménagement de l'île, "nous avons envisagé le bâtiment comme un bateau" avec "une voile mobile qui va suivre le cours du soleil tout au long de la journée" et "faire de l'ombre dans le foyer", a expliqué mercredi son concepteur, l'architecte japonais Shigeru Ban (prix Pritzker 2014 et auteur du Centre Pompidou-Metz), lors d'une conférence de presse. Il s'est associé dans ce projet à l'architecte français Jean de Gastines.

- "Village culturel" -

La Seine Musicale, dont la construction devrait coûter 170 millions d'euros (dont 120 de fonds publics), se veut "un équipement musical unique", "d'envergure internationale", "ouvert à tous", a déclaré dans son discours de présentation le président du conseil départemental des Hauts-de-Seine Patrick Devedjian.

Sous la houlette de Jean-Luc Choplin, qui en sera le programmateur en chef, la Seine Musicale accueillera des concerts dans son auditorium pour la musique classique et des spectacles plus "électriques" dans sa grande salle modulable.

Le site accueillera également un orchestre en résidence, celui de Laurence Equilbey, directrice artistique d'Insula orchestra, qui joue sur instruments d'époque.

Ce sera également un lieu d'enseignement et de formation avec l'installation en son sein de la Maîtrise des Hauts-de-Seine (choeur d'enfants de l'Opéra de Paris) et de l'Académie musicale fondée par le contre-ténor Philippe Jaroussky qui viendra y dispenser des master classes.

Il sera possible tout à la fois d'y répéter un spectacle, de le présenter sur scène et de l'enregistrer, chose rare en Europe, selon M. Devedjian.

M. Choplin souhaite en faire une "destination de vie, de fête musicale permanente", où "toutes les musiques, du rock au baroque, peuvent sonner et dissoner". Et pour M. Devedjian, le "pari" est d'en faire un "vrai village culturel dans la ville" et "un repère familier pour les habitants".

Chose inusitée en France, le département a choisi de confier pour une durée de 30 ans, dans le cadre d'un partenariat public-privé, au groupement "Tempo-Ile Seguin" (formé par Bouygues Bâtiment Ile-de-France, Infravia, Sodexo et TF1) la construction, le fonctionnement et l'exploitation du nouveau lieu culturel.

cal/fff/ct